

MAIRIE DE SAINT PIERRE D'ENTREMONT SAVOIE COMPTE RENDU DU CONSEIL DE HAMEAUX

du 18 octobre 2014
à la Maison Hermesende

Présents 13 personnes

Animation : Elsa Charrier – Loren Kubarek – Louis Bocchino

A 14h30 – accueil des participants et visite des locaux entièrement rénovés de la Maison Hermesende

1- Approche globale de l'éclairage public – son fonctionnement – son coût

La projection d'un document de l'ASDER nous permet d'illustrer les informations et chiffres suivants :

En France, 9,5 millions de lampes servent à éclairer villes et campagnes, ce qui représente 1260MW, soit la production d'un réacteur nucléaire.

En France, la consommation est d'environ 6teraWatt/an soit la consommation annuelle de 400000 foyers provoquant l'émission de 670000 tonnes de CO² comparables aux déplacements de 372000 familles qui parcourraient chacune 15000km par an. La seule facture énergétique est de l'ordre de 400 à 500 millions d'Euros, la maintenance et l'installation des points lumineux de l'ordre de 800 millions d'Euros. La facture totale frôle les 1,6 milliards d'Euros. Il est noté que la consommation de 91KWth par habitant en 2000 pour l'éclairage public est plus du double que la consommation en Allemagne (43KWh par habitant.)

2 – L'éclairage public à Saint Pierre d'Entremont

Le réseau d'éclairage public comporte 112 points lumineux de 70 à 125 watt commandés par 17 armoires (donc 17 circuits indépendants les uns des autres), elles mêmes pilotées par des cellules photosensibles. En 2013 la consommation globale d'électricité est de 82496KW/h dont 53497 pour l'éclairage public, soit 65%.

Financièrement cet éclairage public se monte à 6250€ soit 58% de la facture globale qui est 10800€.

3 – Impacts de l'éclairage public

Dans un cadre plus général, on ne peut parler d'éclairage public sans évoquer l'ensemble de l'éclairage artificiel surtout urbain (vitrines, publicités...) mais aussi industriel et commercial (grandes zones industrielles et commerciales, autoroutes ..).

Un argument souvent avancé pour le maintien de l'éclairage public toute la nuit : l'insécurité. Cependant 80% des délits de vols et cambriolages ont lieu le jour, 55% sont commis entre 14h et 17h, 99% des délits et méfaits nocturnes ont lieu dans des rues parfaitement éclairées.

Impacts sur la faune et le flore

- **les oiseaux** : les oiseaux nocturnes perdent leurs repères célestes, dévient de leurs itinéraires habituels et ne retrouvent pas leurs nids ou leurs espaces de reproduction. le comportement des oiseaux des villes est modifié par le "jour artificiel" qui les rend actifs plus longtemps. Le cas des étourneaux est caractéristique de ces oiseaux grégaires, leurs cris et leurs chants deviennent une véritable nuisance pour les habitants.
- **les mammifères** : les chiroptères (les chauves souris) qui se dirigent par écholocation ne sont pas directement affectés par l'éclairage nocturne, ils le sont par la concentration d'insectes et de papillons autour des luminaires. Certaines espèces de chauves souris sont perturbées par la lumière et manquent de nourriture. Sur ce sujet l'intervention de Loren Kubarek a été très intéressante car il existe encore en Chartreuse une population de chauves souris importante qui n'est pas trop perturbée dans nos paysages de montagne.
- La plupart des mammifères sauvages se reposent le jour et se nourrissent à la nuit tombée. Les zones fortement éclairées sont des obstacles à leurs déplacements et modifient leurs comportement tant sur le plan nourriture que sur celui de la reproduction.

Il faudrait évoquer les impacts sur les grenouilles, les invertébrés, mais aussi sur les végétaux dont le métabolisme est perturbé par la durée d'éclairage quotidienne sur laquelle il es basée.

4 – Comment réduire l'éclairage public et en limiter les impacts.

Le document de l'ASDER (association savoyarde de développement es énergies renouvelables propose son scénario NegaWatt établi sur trois leviers complémentaires et indispensables :

- **La sobriété** : supprimer les gaspillages, responsabiliser tous les acteurs : du producteur au citoyen, éclairer que si cela est utile.
- **L'efficacité** : réduire les pertes lorsqu'on transforme ou utilise l'énergie, adapter l'intensité aux besoins : pour la plupart des lampadaires actuels 30 à 50% de la lumière sont perdus car on illumine plutôt le ciel .

- **Renouvelables** : énergies inépuisables avec un faible impact sur l'environnement.

Nous pouvons agir :

- le temps d'éclairage
- l'adaptation de l'éclairage : abaissement de la puissance, mise en place de détecteurs
- l'efficacité du matériel : lampes plus performantes, qualité physique et forme des lampadaires
- tester en accord avec les habitants et suivant les lieux l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5h du matin (par exemple).

Nous avons discuter des façons d'agir de chacun pour diminuer et améliorer notre éclairage public, diminuer les coûts mais surtout faire preuve de plus d'efficacité sur le plan environnemental. Il s'avère que chacun doit se poser la question : ai-je un réel besoin d'éclairage? si oui : quand ? Combien de temps ? À quel niveau d'intensité ?

Selon vos remarques et vos idées, (que vous pouvez nous communiquer par un coup de téléphone à Bocchino 06 88 81 94 52 ou par un petit mot dans la boîte de la mairie), et en fonction de la géographie du hameau concerné, la commune pourra faire un effort progressif dans le sens des améliorations citées précédemment.

5 – Nouveau Logo de la Mairie et de son site Internet

6 – Demande d'être attentif aux dates des conseils de hameaux (notamment période de vacances scolaires)

Remarques sur l'éclairage intensif du gymnase

Fuite d'eau devant chez Bron sur la route des Ciseaux : Le SIAEP s'en occupe

Poubelle à changer au Pré du Comte

Information sur la commission de travail sur "la traversée du Bourg" et l'ensemble de la circulation automobile et piétonne dans tout le village. Concernant l'éclairage public dans le bourg il fera évidemment l'objet d'une étude particulière.

Explication sur l'unique sortie du parking de l'école

Retenons, bien entendu, l'accueil chaleureux fait par tous les participants à Mme xxxxxxxx nouvellement installée aux "Gentianes"